L’ergothérapie

**Le métier**

L’ergothérapeute (Occupational Therapist) est un professionnel qui fonde sa pratique sur le lien entre l’activité humaine et la santé. Il prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. Il est l’intermédiaire entre les besoins d’adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société.

Pour exercer ce métier, il faut obtenir un diplôme d’état d’ergothérapeute qui se prépare dans un institut de formation en ergothérapie (IFE).

**L’intervention**

**Evaluation**

L’ergothérapeute évalue les difficultés mais également les capacités, ressources et compétences (motrices, sensorielles, psychologiques, psychiques, cognitives) mais également les contraintes environnementales et professionnelles. Il analyse les besoins, les habitudes de vie (activités signifiantes et significatives) et les restrictions de participation.

**Diagnostic et Objectifs**

L’ergothérapeute pose un diagnostic ergothérapique ainsi que les objectifs de prise en soin.

Les objectifs visent à prévenir, réduire et compenser les limitations d’activités, à développer, restaurer et maintenir l’implication sociale, l’indépendance, l’autonomie dans les activités de vie quotidienne de manière efficace et sécurisée, de mener une vie satisfaisante.

**Prise en soin**

Il met en œuvre des soins, des interventions de prévention, d’éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale. Les moyens passent par la thérapie par l’activité (médiations adaptées), par la conception d’environnement sécurisés, accessibles, évolutifs et durables, la préconisation d’aides techniques, humaines, animalières, la préconisation d’assistance technologiques et des modifications matérielles.

**Les champs d’intervention**

L’ergothérapeute exerce dans les champs sanitaire, médico-social et social. Collaborant avec de nombreux professionnels (médecins, auxiliaires médicaux, travailleurs sociaux, acteurs de l’enseignement et de la formation, techniciens de l’habitat…), il est un intervenant incontournable dans le processus de rééducation, d’adaptation, de réadaptation, de réhabilitation, et d’intégration sociale des personnes.

**Patientèle**

L’ergothérapie intervient auprès de personnes qui éprouvent des difficultés dans la réalisation de leurs activités, en situation de handicap ou susceptible de l’être : nourrisson, enfant, adolescent, adulte, personnes âgées.

**Bibliographie**

<http://www.ergopsy.com/>

 <https://anfe.fr/>

<https://centre-ressource-rehabilitation.org/>